

SALON HABITAT 2024
RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par Orléans events, 1 rue du Président Robert Schuman 45100 Orléans, représenté par Paul Séchaud en sa qualité de Directeur Général, désigné ci-après « l'Organisateur ».

2. Lots

Les participants ont la possibilité de gagner les lots ci-dessous :

- Des places de concerts en loges à l'ARENA CO'Met pour GIMS *
- Des places de concerts en loges à l'ARENA CO'Met pour Slimane **
- Des séjours pour 2 avec petits déjeuner chez parenthèse Tiny House
- Des places en loge à l'ARENA CO'Met pour le match des SEPTORS avec Big Flo et Oli en Showcase ***
- Des places pour un match de l'OLB****

Des entrées pour nos prochains salons ! *****

La remise des lots se fera en main propre lors du tirage au sort si les gagnants sont présents (vérifier auprès de Pierre-Alexandre). En cas d'absence, les gagnants seront contactés dans la semaine qui suit pour les informer du lot gagné.

3. Conditions de participation

Le jeu-concours est réservé à toute personne ayant atteint l'âge minimum de 18 ans.

Le participant doit être présent physiquement sur le Salon Habitat Meubles & Déco d'Orléans.

En effet, pour tenter de remporter un lot, le participant devra se rendre à l'espace dédié sur le salon, remplir un formulaire et le déposer dans l'urne prévue à cet effet. Un tirage au sort aura lieu tous les jours.

- Vendredi 20 à 20h00
- Samedi 21 à 18h30
- Dimanche 22 à 18h00

Le jeu est interdit pour les exposants du Salon Habitat Meubles & Déco d'Orléans et le personnel d'Orléans events.

4. Frais de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte du 20 au 22 septembre de 10h00 à 20h00 pour le vendredi et de 10h00 à 19h00 pour le samedi et dimanche.

Une personne ne pourra participer qu'une seule fois par jour à ce jeu.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

Le participant remplit le coupon jeu : nom/prénom/mail/numéro de téléphone.
Chaque jour, l'animateur du salon ou toute autre personne désignée par Orléans events fera un tirage au sort.

6. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours.

7. Communication du règlement

Le présent règlement est mis à disposition de toute personne en faisant la demande. Il peut être consulté préalablement à la participation au jeu-concours et indépendamment de tout achat. La participation au jeu-concours suppose l'acceptation sans réserve du présent règlement.

*22/11

** 10/11

*** 11/10

**** 19/10

***** Salon Gastronomie & Vins du 22 au 25/11/2024, Salon Mariage & Réceptions 23-24/11/2024.

8. Nombre de gagnants

Chaque jour, le tirage au sort donnera lieu à l'attribution de lots comme suit :

- 20 places pour le match de l'OLB à raison de 2 places par gagnant, soit 10 gagnants par jour
- 40 places pour le salon gastronomie & Vins + 40 places pour le salon Mariage & Réception par jour, à raison de 2 places par gagnant, soit 40 gagnants par jour
- 2 séjours d'une nuité chez Parenthèse Tiny House pour 2 personnes avec petit déjeuner à gagner par jour, soit 2 gagnants par jour.
- 2 places en loge à l'Arena pour le concert de GIMS à gagner le vendredi 20/09, soit 1 gagnant
- 2 places en loge à l'Arena pour le concert de SLIMANE à gagner le samedi 21/09, soit 1 gagnant
- 2 places en loge à l'Arena pour le match des Septors à gagner le dimanche 22/09, soit 1 gagnant